

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Juin 2019

Le vingt-cinq juin deux mil dix-neuf à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Appel des Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux.

Etaient présents :

Mme FREI, Mr BELLE, Mme ALLARD, Mr FEUGIER, Mme DABADIE, adjoints,  
Mrs LEDUC, LIROT, CAVAGNE, Mme BIT, Mrs METZLAFF, RETUREAU, FUSTIER,  
Mmes GAILLIARD, FOMBARON.

Etaient absents : Mr MANOUVRIER, Mmes ROLLAND, TROUILLET, BELLE.

Pouvoirs (2) Mr MANOUVRIER Jean-Louis → Mr FUSTIER Alain  
Mme ROLLAND Nathalie → Mme DABADIE Marie-Jeanne

Secrétaire de séance : Mr LIROT Gilbert

Date de convocation : 18 Juin 2019

## **I/ Délibération portant organisation de l'enquête de recensement de la population/ Désignation du coordonnateur communal**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le prochain recensement de la population aura lieu du 16 Janvier 2020 au 15 Février 2020. Afin de pouvoir mettre en œuvre l'enquête de recensement, il convient de nommer un coordonnateur communal. Il propose Mme Maria Filomena BOURGEOIS assistée de Mme Christelle GIROUD, agent communal.

Voté à l'unanimité.

## **III/ Renouvellement de la composition de l'organe délibérant de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en vue des prochaines élections municipales, il conviendrait de délibérer sur la composition du conseil communautaire et ce, avant le 31 Août 2019. Une seule modification dans le tableau de répartition qui concerne la Commune de Saint Antoine l'Abbaye qui ne disposera plus que d'un seul siège à compter du renouvellement de 2020. Cette modification fait suite à la fusion des communes de Saint Antoine l'Abbaye et Dionay. Par conséquent, le nombre total de sièges sera de 73.

Voté à l'unanimité.

## **Planning des activités à venir**

mercredi 26 Juin à 19h00 : Commission des finances

jeudi 27 Juin à 19h30 : Conseil Communautaire à Poliéнас.

## **INFORMATIONS**

### **PN 54 :**

Le projet de déplacement, d'élargissement des barrières et de remise à niveau des rails est prévu à l'horizon 2022

### **PN 53 :**

Travaux prévus en 2021 sachant qu'une enquête publique sera nécessaire. Il reste deux acquisitions à effectuer.

### **Travaux sur la RD 32 :**

La Commune sera Maître d'ouvrage afin de bénéficier des subventions. Une convention interviendra entre le Département de l'Isère et la Commune afin d'en fixer les modalités.

Début juillet, le SEDI effectuera aux travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.

A la demande d'Alain FUSTIER, le Maire précise que la pose des feux interviendra lorsque la voirie sera remise en état et dès que cette portion de route sera classée dans le domaine communal

### **Fibre optique**

La Communauté des Communes avait organisé une réunion d'information sur la fibre optique. D'ici la fin 2020, Axians Isère Numérique procèdera aux raccordements des RNO (dont celui de Saint Marcellin situé vers la piscine l'Olympide et celui situé sur la Commune d'Izeron) et les infrastructures (mairie, école, résidence du Perron, Zone d'activités). Il a été demandé que soit également raccordé les deux structures intercommunales implantées sur la commune que sont la déchetterie et la station d'épuration. Pour les particuliers, ce seront les opérateurs qui prendront contact avec leurs abonnés pour définir les modalités de raccordement. La fibre devrait être effective fin 2024.

### **DGFIP :**

Le Maire informe l'assemblée que suites aux restructurations de la DGFIP, les services des impôts des particuliers et des entreprises sont transférés sur Grenoble et que la Trésorerie, de Saint Marcellin sera maintenue

### **Bureau de vote :**

Suite à la demande de révision annuelle des bureaux de vote, le Maire propose que les emplacements des panneaux électoraux restent situés devant le tennis, face à la mairie. Quant au bureau de vote, il propose qu'il soit déplacé à la salle multi-activités. Le matériel pourra être remisé dans la nouvelle salle. Accord est donné pour que ce changement soit effectif aux prochaines élections municipales.

### **Salle multi-activités**

Concernant les travaux des abords, le parvis et les chemins d'accès à la salle du Conseil va être réalisée d'ici la fin de semaine. Dès que ces travaux seront terminés et pendant la période de travaux devant l'entrée de la mairie, l'accueil du secrétariat se fera alors à la salle du Conseil Municipal. Pendant les vacances d'été, le secrétariat sera fermé au public tous les après-midi du 29/07 au 25/08.

### **Eclairage Public.**

Thierry FEUGIER précise à l'assemblée que la commission travaux du 17 Juin 2019 a accepté le devis de l'entreprise PIRON d'un montant de 9 884,28€TTC qui se chargera d'entretenir le réseau d'éclairage public. Par conséquent, la convention avec la Régie d'Energies de ST MARCELLIN (GREENALP) ne sera pas renouvelée sachant que celle-ci arrivait à expiration le 30 Juin 2019. Il est précisé que la pose et dépose des guirlandes de Noël seront effectuées par les employés municipaux après qu'ils aient suivi une formation nacelle.

### **Urbanisme**

Max BELLE rend compte à l'assemblée de la dernière commission. Plusieurs certificats d'urbanisme ont été déposés suite à des ventes de biens, deux déclarations préalables (piscine et garage) et deux permis de construire.

### **Jobs d'été**

Marie-Jeanne DABADIE informe le Conseil Municipal des jobs d'été qui interviendront prochainement. 8 jeunes ont été retenus en fonction des critères suivants (ordre d'arrivée des demandes, période de disponibilité et parité). Une candidature d'un jeune de moins de 16 ans a été déposée et ne peut être acceptée.

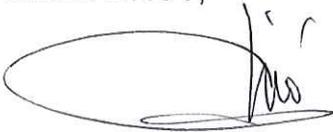
### **Ecole**

Marie Jeanne DABADIE informe que 145 élèves sont inscrits pour la prochaine rentrée scolaire (47 maternelle et 98 primaire) soit 6 classes. La baisse d'effectif ayant entraîné de ce fait une fermeture de classe.

### **Prochain Conseil Municipal le 03 Septembre 2019 (à confirmer)**

La séance est levée à 20h35mn.

Le secrétaire de séance,  
Gilbert LIROT,



Le Maire,  
Michel GENTIT,



